

communiqué • 18 septembre 2015

Helvet Immo : l'audition d'une ancienne salariée de BNP Paribas Personal Finance demandée devant le TGI de Paris.

Dans le cadre des instances qu'ils ont engagées devant le Tribunal de Grande Instance de Paris pour la défense des emprunteurs Helvet Immo, Maîtres Anne-Valérie Benoit et Stéphane Szames, partenaires de Financière Autrement, société experte en analyse financière, viennent de demander l'audition d'un témoin, madame Nathalie Chevallier. Cette dernière était directrice régionale au sein de BNP Paribas Personal Finance au moment de la commercialisation du prêt Helvet Immo.

Selon les deux avocats, Nathalie Chevallier confirmerait qu'au moment de la mise sur le marché d'Helvet Immo, BNP Paribas Personal Finance connaissait le risque de volatilité et qu'elle s'est bien gardée d'en informer les emprunteurs. Ce risque est par ailleurs démontré et confirmé par les analyses de Financière Autrement. Aujourd'hui, BNP Paribas Personal Finance ne faisant rien pour sortir les emprunteurs de cette situation, Financière Autrement, Maîtres Anne-Valérie Benoit et Stéphane Szames ont mis en commun leurs compétences pour porter à la connaissance du TGI de Paris ces nouveaux éléments.

FINANCIÈRE AUTREMENT

- ◆ Création : octobre 2010.
- ◆ Implantations : Paris (siège social), Avignon (siège opérationnel).
- ◆ Activité historique : ingénierie financière et juridique, optimisation de la dette, optimisation des coûts, expertise financière (TEG, préjudices financiers...). Financière Autrement a créé en 2015 le site du recours : www.lerecours.com.
- ◆ Partenariat : Corpus consultants, cabinet conseil de professeurs de droit fondé par Robert Badinter et dirigé par Thomas Clay ; Dynamiques du Droit, laboratoire de l'Université de Montpellier rattaché au CNRS.
- ◆ Effectif : 17 salariés.
- ◆ Chiffre d'affaires prévisionnel 2015 : 5 000 000 € HT.

contact presse : Karine Baudoin • 06 30 08 42 14 • 04 67 40 36 77